



## Association des Amis de la Baie de Wissant

Lettre n°3 - novembre 2025

### Sommaire

- Mot du Président
- Bilan de la saison estivale 2025
- La parole est aux jeunes !
- Trait de côte et affaires maritimes
- Scoop du mois
- Arrivée d'un Club de plage

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers ami(e)s, Chers membres,

Cela fait maintenant plus de quatre mois que nous n'avons pas échangé via cette lettre.

Quatre mois qui n'ont cependant pas été inactifs. Vous avez pu nous voir tout au long de la saison, mettre en place un certain nombre d'activités.

La défense du trait de côte reste, de loin, notre objectif majeur et, sur ce front, les nouvelles sont plutôt positives. Sans nous croire maintenant à l'abri de la mer, nous pouvons cependant voir avec plaisir que les autorités prennent maintenant le sujet à bras le corps ; vous pourrez donc lire dans cette lettre un point sur l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) qui sera très bientôt signée et ce que cela impliquera pour Wissant.

Ne nous arrêtons pas là, et pour continuer la vigilance sur le sujet, nous avons participé au débat public qui s'est tenu le 30 octobre dernier à la Salle des Fêtes d'Ambleteuse. Détails dans cette lettre.

Une petite déception cependant : nous avions l'ambition de lancer une Commission du Patrimoine afin de veiller à la protection du caractère de notre baie. Nous n'avons malheureusement pas vu de candidats désireux de s'impliquer dans la préservation de notre environnement. N'hésitez pas, contactez-nous sur [contact@amisdewissant.com](mailto:contact@amisdewissant.com) ou parlez-en aux membres du Conseil d'Administration que vous pourriez connaître.

Et enfin, quelques cocoricos !

- Résurrection à venir d'un Club de plage
- Animation estivale de la station
- Nouveau visuel pour notre association

Autant de sujets dont nous avons la modestie de nous féliciter et que vous que vous pourrez retrouver dans cette lettre.

Xavier Bommart

### Bilan de la saison estivale 2025

Comme nous l'avons expliqué dans la Lettre n°1, au-delà de la protection de notre baie, nous voulons aussi renforcer la qualité de vie pour tous : résidents (permanents ou temporaires) et visiteurs.

Dans cette optique, un certain nombre d'activités ont été déployées tout au long de l'été :

- ✓ Vendredi 11 juillet : Visite guidée et (très) matinale de la halle à marée et de la criée au port de Boulogne-sur-Mer. Nous avons été extrêmement bien accueillis par le Directeur de la Criée (Monsieur Gildas Dubois) qui a partagé avec nous sa passion de l'industrie halieutique en nous décrivant clairement les problématiques actuelles. Nous avons même pu échanger avec l'équipage d'un chalutier de retour de campagne avant d'assister en direct à la vente aux enchères des pêches de la nuit au sein de la criée du plus grand port de pêche de frais de France, d'où sont alimentés les poissonniers et restaurants de toute la France mais aussi de l'Europe.
- ✓ Samedi 19 juillet :
  - ❖ Cueillette dans les dunes : Floriant Lamiot, écologue lillois nous a initiés aux plantes comestibles que nous avons ensuite dégustées autour d'une tablée ouverte à la discussion. Une série de découvertes inattendues.
  - ❖ Visite passionnante de la Boulogne romaine avec une guide agréée du vieux Boulogne : remparts, crypte, ancien casernement ; y compris la visite des sous-sols du Musée de Boulogne non habituellement visitables où nous avons pu voir, parmi tant d'autres artefacts, la stèle d'un capitaine de galère syrien vivant à Boulogne, ville très cosmopolite à l'époque romaine.
- ✓ Le jeudi 28 août à 11h, en bas de l'escalier du Gris-Nez : concours de château de sable ! Hélas, la météo nous a joué un mauvais tour et nous avons été obligés d'annuler cet évènement pour petits et grands. Cela ne nous empêchera pas de tenter le coup l'année prochaine.

Ce type d'activité sera reconduit et éventuellement étendu lors de l'été 2026.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part des animations que vous souhaiteriez : qu'il s'agisse de nouvelles suggestions ou de la reproduction d'activités 2025 que vous auriez ratées.

## La parole est aux jeunes !

Depuis l'an dernier, les jeunes ont fait leur entrée chez les Amis de la Baie de Wissant !

Nous sommes un petit groupe de jeunes Wissantais et d'habitants du village, tous attachés à la baie et motivés à donner un coup de main à l'association.

Mon rôle, en tant que représentante des jeunes, est de faire le lien entre notre génération et l'équipe de l'association: partager nos idées, relayer vos envies, et montrer que les jeunes aussi ont envie de s'investir pour Wissant.

Notre but ?

D'un côté, soutenir les projets déjà en place, en apportant une touche plus jeune et un regard nouveau.

De l'autre, imaginer de nouvelles initiatives pour faire vivre le village tout au long de l'année, des moments pour se retrouver à Wissant.

Petit à petit, nous voulons construire un vrai pont entre les générations, pour que Wissant continue à être ce lieu vivant, convivial et inspirant qu'on aime tant.

Clara

## Trait de côte et affaires maritimes

### DEBAT-PUBLIC : « PRESERVER LE LITTORAL : RELEVER ENSEMBLE LE DEFI DU TRAIT DE COTE »

Cette rencontre, organisée le jeudi 30 octobre 2025 dans la salle des Fêtes d'Ambleteuse par le Cercle Côte d'Opale Synergie, en partenariat avec les associations les Amis de la Baie de Wissant, la Défense de la Dune d'Aval et la Défense du trait de côte d'Ambleteuse, s'est appuyée sur l'exemple emblématique de la Terre des 2 Caps. L'objectif : faire émerger des pistes d'action concrètes et renforcer la coopération entre élus, acteurs publics, associations et citoyens.

Les maires d'Ambleteuse, Audresselles, Audinghen, Tardinghen et Wissant se sont retrouvés pour dresser un état des lieux partagé de la situation et échanger sur les enjeux juridiques, techniques, administratifs et financiers liés à la gestion du trait de côte.

Pour reprendre les termes de Thadée Segard, l'hôte de la rencontre et Président du Cercle Côte d'Opale Synergie : « nous avons ressenti une force collective des maires ». Leurs projets peuvent s'appuyer sur des visions différentes des solutions à apporter à l'érosion du trait de côte mais ils partagent une combativité aussi bien individuelle que collective.

La vision de notre association est qu'il faut cependant aussi faire appel aux scientifiques pour faire évoluer la vision des options de protection douces, dures/souples ou dures qui, même si certaines n'ont pas trop la cote en ce moment, peuvent être une solution pour se protéger d'un péril imminent.

Deux présentations ont suivi :

- Hugo Vangrevelynghe-Rivet, chercheur universitaire a fait le point sur les enjeux juridiques de l'adaptation au recul du trait de côte et sur les outils à la disposition des intercommunalités (présentation qui est disponible sur notre site).

Entre la loi du 16 septembre 1807 (outil un peu anachronique stipulant simplement que la dépense est supportée par les propriétés protégées, dans la proportion de leur intérêt aux travaux), le Fonds Barnier ou la GEMAPI qui ne concernent peut-être pas spécifiquement la situation d'érosion côtière (différente de la submersion marine), l'éventail est restreint, surtout dans un contexte budgétaire tendu qui limite l'éventualité de voir déployer un « Fonds érosion côtière ».

Ces sujets ne peuvent que déboucher sur les questions de recomposition des territoires littoraux, des droits de préemption et des modalités d'indemnisation.

Autant de points qu'il ne faut pas occulter mais que notre association juge prématurés : focalisons-nous d'abord sur la défense du trait de côte avant d'envisager d'éventuelles relocalisations/indemnisations. Les dernières initiatives (cf. article sur les AOT) nous laissent raisonnablement optimistes sur notre capacité à nous défendre.

- Hélène Boulet, Présidente de l'Association de défense du trait de côte d'Ambleteuse a présenté l'Association syndicale autorisée (ASA) en cours de constitution pour prendre en charge la défense du nord de la digue d'Ambleteuse (présentation aussi disponible sur notre site)

L'ASA est une solution qui peut être extrêmement pertinente dans certains cas puisqu'il s'agit d'une structure juridique qui permet à des propriétaires fonciers de s'organiser pour réaliser des travaux d'intérêt commun (sujet dont avons déjà débattu lors d'Assemblées Générales précédentes de notre association).

Nous ne sommes cependant pas encore convaincus qu'elle pourrait s'appliquer au cas de la Baie de Wissant. Ne serait-ce que parce qu'une telle structure a pour objet de financer la gestion

collective d'ouvrages ou de travaux ; or il n'a pas encore été identifié de tels projet d'ampleur dans le cadre de la protection de notre baie.

Cette soirée a été l'occasion d'un partage de visions diverses sur une problématique qui nous concerne tous. Il en est ressorti une volonté collective d'action afin de ne pas en arriver à d'hypothétiques et faibles indemnisations. Protégeons notre baie !

## POINT SUR L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT)



Le trait de côte a souffert lors de la dernière tempête Benjamin, fin octobre. Le vent venait d'Angleterre, ce qui est rare mais heureusement sans gros coefficient de marée.

Les bonnes nouvelles : une AOT provisoire nous a permis un ré-ensablement de 3 000 m<sup>3</sup> au pied de la Dune d'Aval la semaine du 10 novembre ; avec la possibilité de 2 000 m<sup>3</sup> supplémentaires en cas de besoin cet hiver.

Une AOT va être signée courant novembre pour 9 ans avec un budget de 1 200 000 €, comprenant :

- Les remontées de sable sur la Dune d'Aval
- Le doublement des pieux de la Dune d'Aval
- La pose de filets de cocos et de boudins pour retenir le sable entre l'escalier de bois et les enrochements.

Mais aussi :

- Des remontées de sable devant la digue
- L'aménagement de la dune d'amont
- La pose éventuelle d'épis SEM, dans un deuxième temps.

Le tout sera fait tranquillement au cours des 9 ans afin de voir ce qui marche ou pas pour la protection future. Prise en charge totale par le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO cf. article sur le mille-feuille administratif du numéro d'avril 2025 de cette lettre).

## Scoop du mois

### NOUVEAU LOGO DE NOTRE ASSOCIATION



Lors de l'assemblée générale, nous vous avions consultés sur le nouveau logo de notre association.

Le conseil d'administration a suivi avec enthousiasme les préférences émises par l'assemblée générale !

Et un grand merci à Sarah pour ses bonnes idées et son professionnalisme !

## Le retour du club de plage pour les enfants



Depuis notre dernière assemblée générale, le 16 août, lors de laquelle notre Président a annoncé le lancement d'un projet de club de plage pour les enfants, type « Club Mickey », les choses avancent à bon rythme. Et, il importe de garder ce rythme pour pouvoir être opérationnel l'été prochain.

Ce projet sera logé dans une nouvelle association « Club des Margats », le margat étant un surnom affectueux pour les enfants de notre région.

Les statuts de cette association, loi 1901, ont été déposés à la sous-préfecture. Le bureau est constitué d'un Président, d'une Secrétaire et d'un Trésorier, rôles dans lesquels nous retrouverons, au moins pour la première année : Jean-Paul PETIT, Brigitte COUHE et Thierry DUPONT. Notons que notre Président, Xavier BOMMART, a fait acte de candidature pour intégrer le conseil d'administration de cette nouvelle association, et que son élection laisse peu de doutes.

Avec la mairie, l'emplacement du club a été défini. Il se situera à proximité du poste de secours, de part et d'autre du mur de l'Atlantique, sur une surface de 300 m<sup>2</sup>. Nous envisageons également une zone sur la plage, avec une matérialisation très légère, qui existera et disparaîtra au rythme des marées.

Il est prévu que ce club fonctionne en juillet et août, et actuellement nous mesurons les besoins en infrastructures et personnel d'encadrement. Pour cela, un sondage a été organisé parmi les membres de notre association.

Plus de 70 membres ont répondu aux différentes questions ; 99% des répondants trouvent ce projet intéressant, et 86% envisagent d'y faire participer leurs (petits-)enfants, dont une majorité 2 enfants au moins pour une demi-journée.

Les autres questions doivent encore faire l'objet d'une analyse en profondeur, mais d'ores et déjà, on peut dire que les résultats de ce sondage plébiscitent le projet.

Enfin nous solliciterons aussi les membres de l'Association des Amis de Wissant, dès que l'association du club de plage sera enregistrée en leur demandant de devenir membres de cette nouvelle association du club de plage. Outre le montant de leur cotisation (modeste) qui participera au financement des équipements, leur nombre sera un argument de poids pour solliciter des subventions aux différents organismes que nous ne manquerons pas de solliciter. Pour cela aussi nous comptons sur vous !

Directeur de la publication : Xavier BOMMART

Comité de rédaction : Thierry DUPONT, Juliette GALLOIS, Isabelle PEBREUIL

Si vous ne voulez pas recevoir cette lettre, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [contact@amisdewissant.com](mailto:contact@amisdewissant.com)

Site internet : <https://amisdewissant.com/>